



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 MARS 2007 AVEC LES PARTENAIRES AU PROCESSUS GACACA

INTRODUCTION

Comme d'habitude le Service National des Juridictions Gacaca organise chaque trimestre une réunion d'échange d'informations qui regroupe les différents partenaires au processus Gacaca autour du Secrétaire Exécutif de ce même service.

C'est dans ce même ordre d'idées qu'en date du 13 Mars 2007 au siège du Service National des Juridictions Gacaca s'est tenu une réunion à laquelle était invité une trentaine de partenaires tant nationaux qu'internationaux. La liste des invités ainsi que l'agenda du jour sont en annexe du présent procès verbal.

POINTS ETUDIES.

Au cours de cette réunion, trois points figurés à l'ordre du jour à savoir :

1. La présentation des résultats de la phase de collecte d'informations ;
2. La présentation des résultats de la phase de jugement dans les secteurs pilotes ;
3. Les innovations de la loi organique n° 10/2007 du 01/03/2007 modifiant et complétant la loi organique n° 16/2004 du 19/06/2004 ainsi que l'Instruction visant la mise en place de nouveaux sièges dans les Juridictions Gacaca.

Prenant la parole, Madame MUKANTAGANZWA Domitilla, Secrétaire Exécutif du SNJG a d'abord remercié ceux qui avaient répondu à l'invitation ; elle a fait une brève présentation de l'agenda avant de présenter en détail le contenu de chaque point figurant à l'ordre du jour.

Concernant le point relatif aux résultats de la phase de collecte d'informations, un tableau qui montre les effectifs des personnes poursuivies pour crime de génocide et autres crimes contre l'humanité province par province , district par district a été distribué aux participants. Ce tableau fait état de 77.269 accusés de la 1^{ère} catégorie, 432.557 de la 2^{ème} catégorie et 308.738 de la 3^{ème} catégorie ; ce qui fait un total de 818.564 accusés dans tout le pays.

Le même rapport montre les personnes accusées qui ne sont pas dans le pays, de même qu'un grand nombre d'accusés de la seconde catégorie qui n'ont jamais fait objet de détention provisoire, qui donc risquent d'être incarcérés après jugement par les Juridictions Gacaca de Secteurs.

S'agissant du deuxième point, les participants ont été informés de l'évolution de la phase de jugement en général et en particulier dans les Secteurs pilotes où 7.721 personnes ont été jugées jusqu'au 14 juillet 2006.

Pour ces deux rapport, Madame le Secrétaire Exécutif a promu aux participants de les disponibiliser sur le site web du SNJG, chose faite au moment où nous rédigeons ce procès verbal.

Concernant les innovations de la nouvelle loi organique ci – haut citée, Madame le Secrétaire Exécutif a parlé de la redéfinition de la catégorisation où trois crimes de la 1^{ère} catégorie sous l'empire de la loi organique n° 16/2004 du 19/06/2004 sont mis en 2^{ème} catégorie. Il s'agit du meurtrier de grand renom, de la personne qui a commis les actes dégradants sur les cadavres, de la personne qui a commis des actes de torture ainsi leurs coauteurs et complices.

Elle a ensuite parlé de la notion de sursis comme mode d'exécution de la peine d'emprisonnement pour terminer avec la possibilité de création de plusieurs sièges au sein des Juridictions Gacaca dans le but d'accélérer les procès.

ECHANGES

Après un riche exposé les participants ont eu le temps de poser des questions et de donner leurs observations visant la bonne marche du processus Gacaca. Les questions posées sont notamment les suivantes :

- Ø Inquiétudes du nombre élevé de personnes candidats à la prison malgré le sursis ;
- Ø Fonctionnement des sites de transit ainsi que leur durée ;
- Ø Importance de l'aveu présenté pour la première fois devant la Juridiction Gacaca d'Appel ;
- Ø Importance de mettre les noms des auteurs du génocide aux sites mémoriaux ;
- Ø Durée des formations des juges Inyangamugayo en cours après la publication de la nouvelle loi organique ;
- Ø Exécution facultative ou obligatoire des TIG et sursis ;
- Ø Identification des accusés en exil pour bloquer les demandes d'asile politique ;
- Ø Humilité des accusés qui sont des hautes personnalités ;
- Ø Possibilité de difficulté de témoigner devant les juridictions qui siègent en même temps ;
- Ø Remerciement des témoins lors des clôtures des activités des Juridictions Gacaca ;
- Ø Gestion des dossiers de génocide après décembre 2007 ;
- Ø Sensibilisation des femmes à la procédure d'aveu ;
- Ø Critères de catégorisation des dirigeants religieux ;
- Ø Rétroactivité ou non de la loi organique en faveur des tigistes déjà condamnés ;
- Ø Suivi des condamnés sursitaires ;
- Ø Ingérence des autorités de base dans les Juridictions Gacaca, etc...

Pour toutes ces questions, Madame la Secrétaire Exécutive a donné des explications en se référant à la loi organique en cas de besoin. Les participants se sont montrés satisfaits des réponses données.

Débutée à 10h, la réunion a pris fin à 12h 30.

Fait à Kigali, le 20/03/2007

Rapporteur :

BALINDA Anastase
(sé)

Dirigeant de la réunion :

MUKANTAGANZWA Domitilla
Secrétaire Exécutif du SNJG
(sé)